



saint-étienne.2014

**REUNION PUBLIQUE
du 31 JANVIER 2009**

**La vérité sur les Finances
et
Notre Budget pour 2009**



Le mandat de Maurice VINCENT commence avec plusieurs tromperies :

- **il n'a pas respecté le choix des électeurs : élu démissionnaire, ordre de la liste modifié...**
- **il ne présente pas un groupe uni mais un conglomérat de partis de gauche répartis en 4 groupes politiques :**
ce n'est plus de la diversité mais une atomisation,
- **il promet une plus grande ouverture des conseils de quartier :**
au lieu de 500 stéphanois impliqués dans ces conseils, ils ne sont plus que 50...
- **il promet « une plus grande concertation des stéphanois avant de décider » :**
Il interdit l'accès à certaines rues et places sans discussions préalables (Carnot, Jacquard, rue Michel Rondet ...).



Ce mandat commence aussi avec des mensonges

Et nous n'en sommes qu'au début



saint-étienne.2014

Candidat, Maurice Vincent déclarait :

« Il n'est pas envisageable d'augmenter les impôts locaux, malgré une situation financière désastreuse ... ».

« Nous réduirons les coûts d'accès aux transports publics, pour les jeunes en recherche d'emploi ».

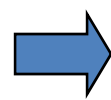
« ... la baisse du prix du Pass Stas pour les personnes âgées »

« En matière d'animation, sorties, spectacles, le financement de l'AARMCA devra être conforté sauf à faire payer davantage les personnes âgées ... »

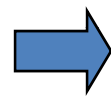
« .. Création d'une commission extra-municipale à Terrenoire plus adaptée qu'un simple conseil de quartier ... »

« ... construction avant 2010 de la piscine de la Marandinière avec un financement public ... »

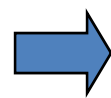
Elu, il dit le contraire



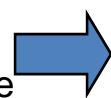
Dès 2009, les impôts locaux augmentent de 7,5 % et annonce 25% sur le mandat



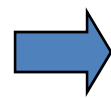
Le prix du Pass destiné aux chômeurs augmente dès 2009



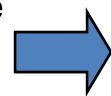
Le PASS senior augmente de 5 euros



La subvention 2009 de l'AARMCA baisse de 60 % soit de 140 000 euros



Maurice VINCENT garde le « simple » conseil de quartier créé précédemment.

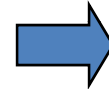


Aucune décision ni de type de piscine, ni du lieu à ce jour : rien avant 2012 !



Candidat, Maurice Vincent déclarait :

« Nous n'aurions jamais laissé traîner aussi longtemps la situation des Rom's, des logements d'urgence pourraient à long terme mieux répondre au problème immédiat (mais ils n'existent pas, il faudra donc en réaliser). Une attitude humaine doit prévaloir »



« Nous pensons que le quartier des Ursules et la colline Sainte Barbe doivent retrouver ses fonctions d'espace d'échanges et Nous nous situons aux antipodes du projet de centre commercial étudié par la majorité municipale sortante.
Nous proposons donc la destruction du parking actuel non enterré, transféré plus au sud et son remplacement par un parc urbain et une place ... »

Elu, il dit le contraire

Après avoir « enfumé » l'école de Mont-plaisir, les Rom's squattent le kiosque de Jean Jaurès pendant plusieurs semaines l'été dernier ... depuis, ils squattent une autre école de la ville

Il reprend le projet de l'ancienne équipe à son compte ... en le modifiant légèrement mais maladroitement



Mensonges également sur

les Finances de la Ville ...



saint-étienne.2014

LA VERITE SUR LES FINANCES DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE



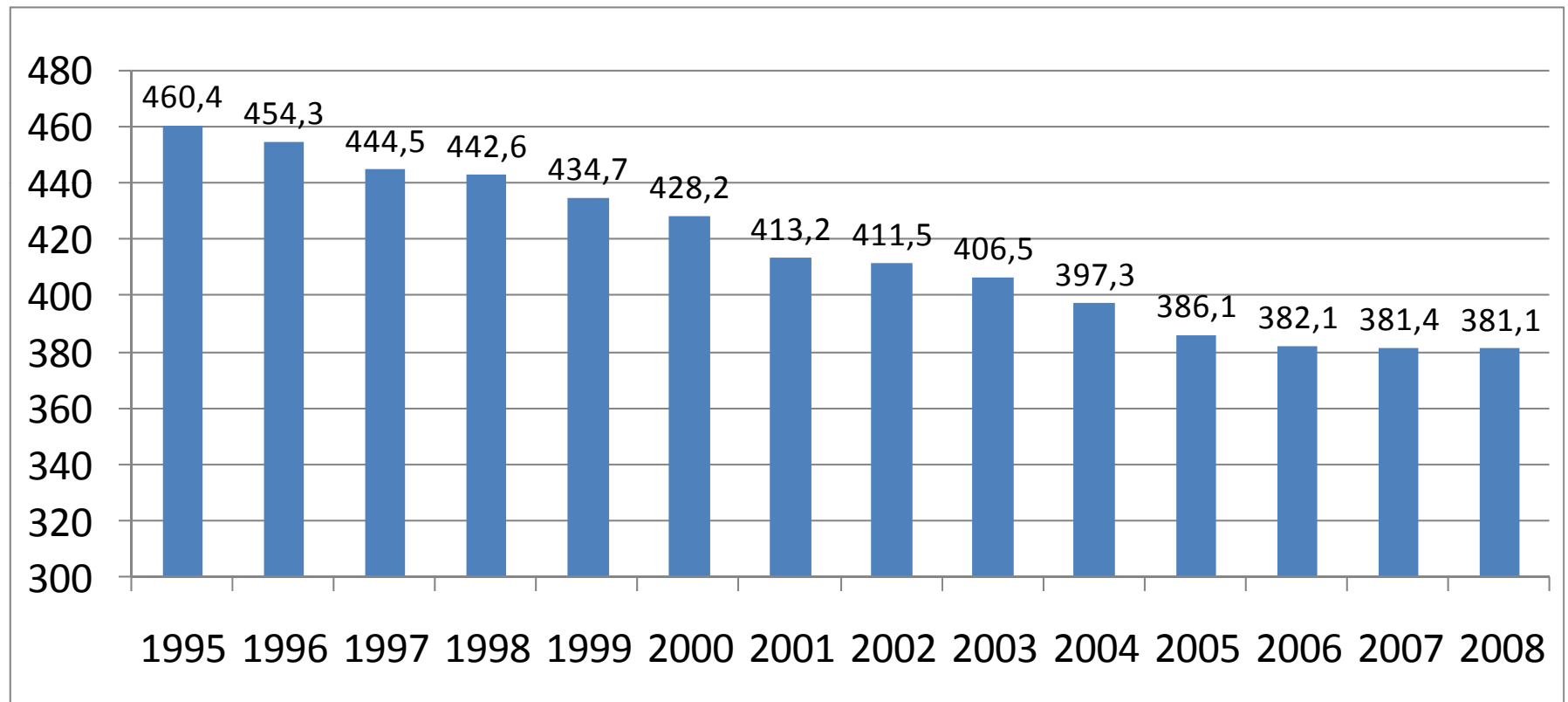
- L'endettement de la ville date de la période 1977-1992 (fermetures et restructurations dans l'industrie stéphanoise)
- Politique menée dès 1994 :
 - limite des dépenses de fonctionnement
 - renégociation des emprunts (baisse des taux)
 - remboursement de la dette

tout en

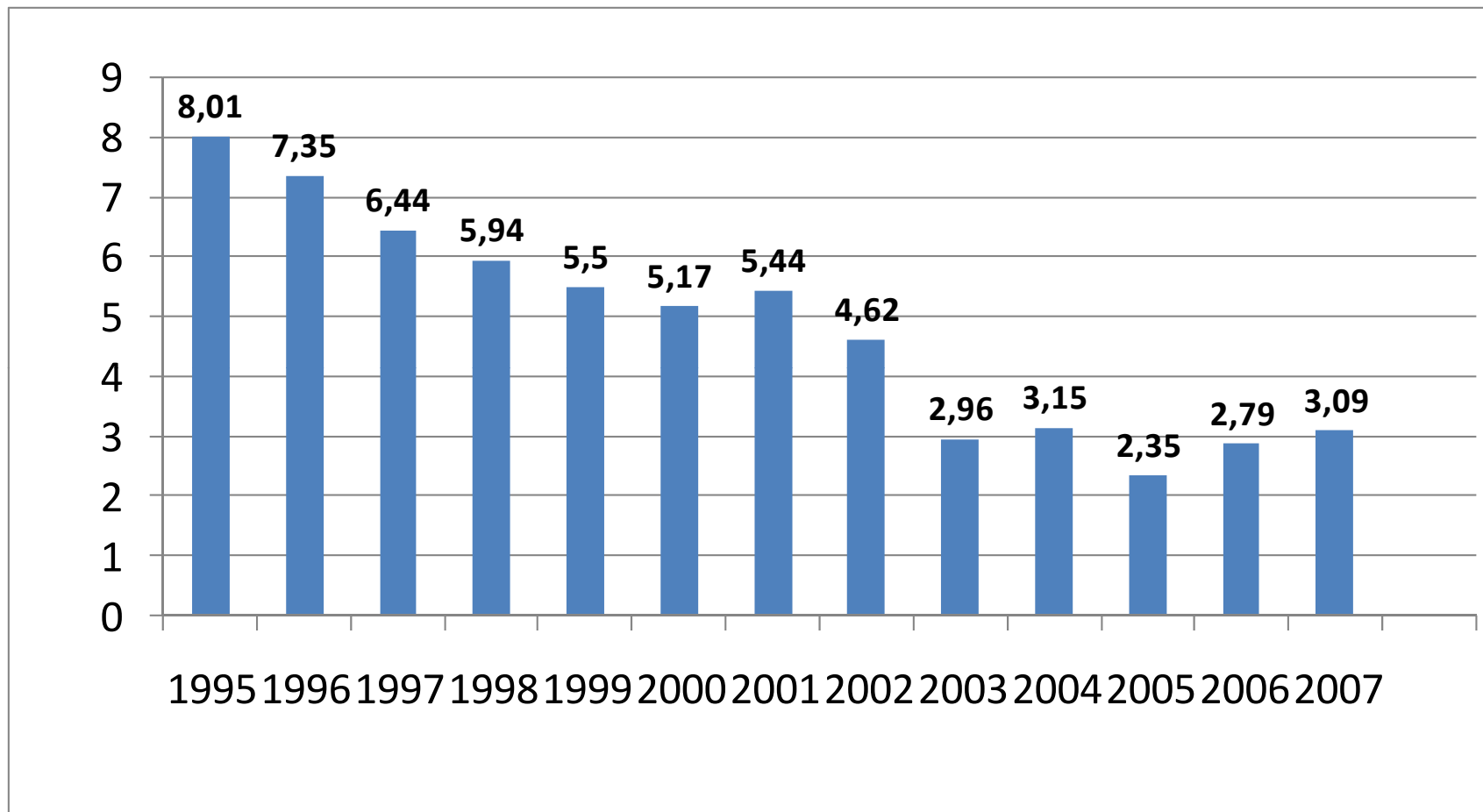
- baissant les impôts
- investissant dans des projets structurants

**Objectif : Assainir la situation
et dynamiser l'économie en changeant l'image de la ville**

Montant de la dette et évolution



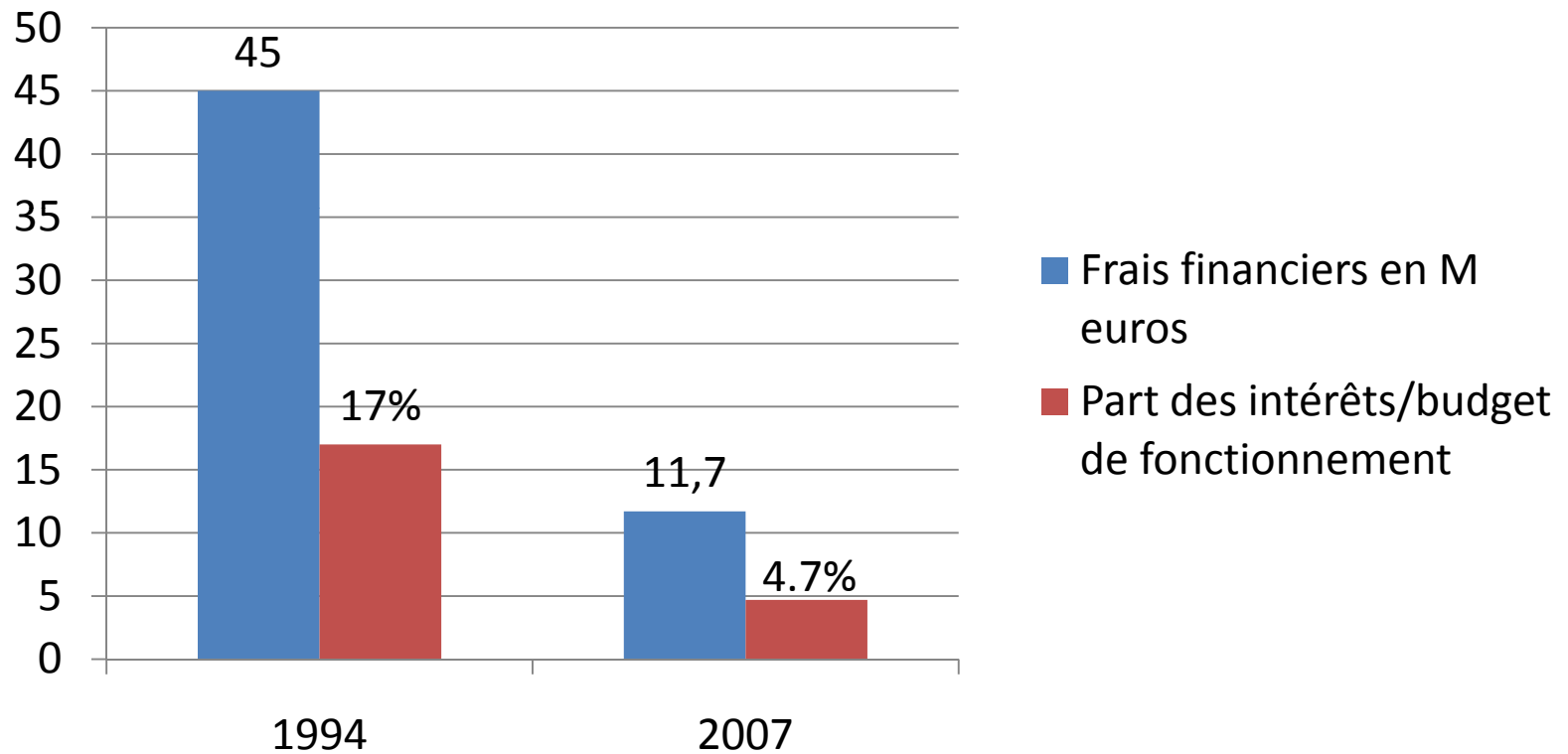
Taux d'intérêt moyen (*)



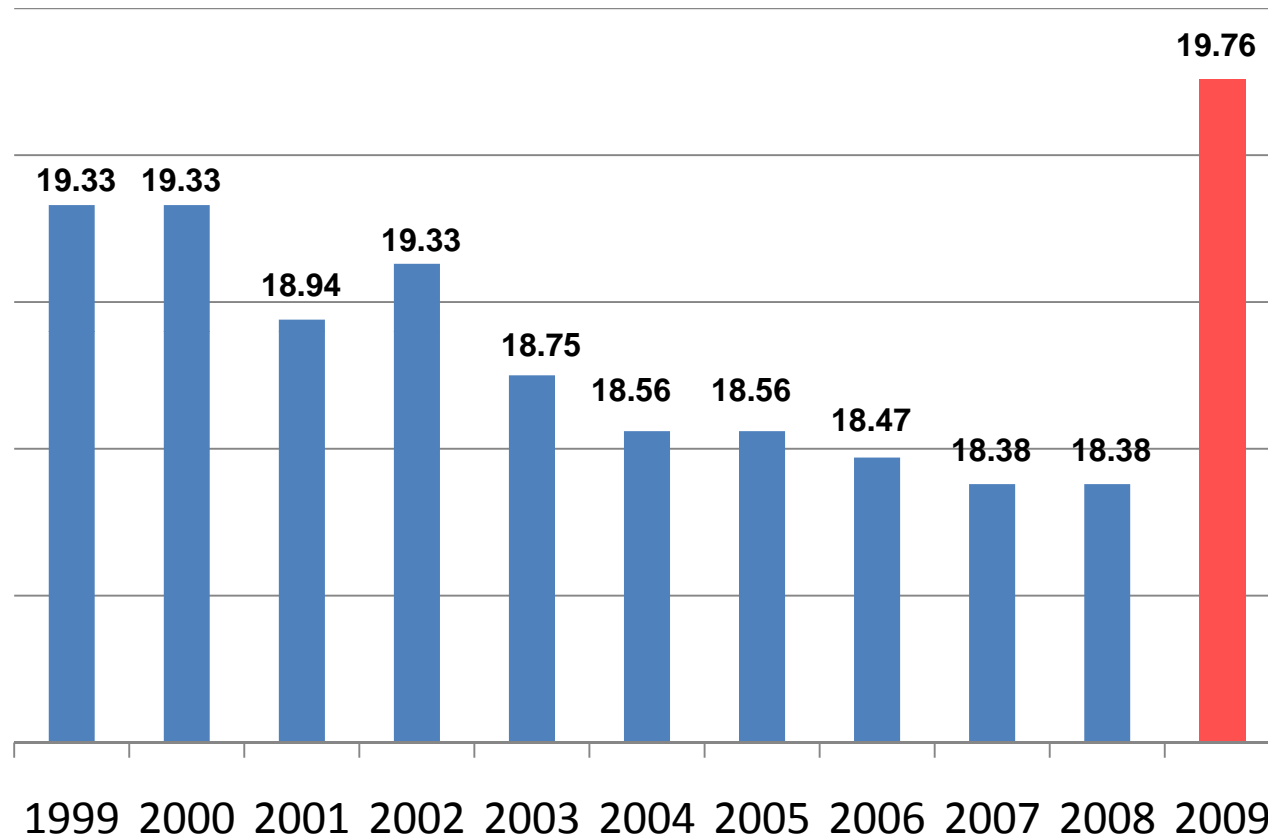
En 2007, le taux d'intérêt moyen des villes françaises de + de 100 000 habitants était de : 4,10

(*) source Ville de Saint-Etienne

Intérêts d'emprunts



Evolution de la Taxe d'habitation



1996

TAXE D'HABITATION

VOTÉE ET PERÇUE PAR
LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE

DÉPARTEMENT :
COMMUNE :
LIEU DE L'IMPOSITION :

ÉLÉMENTS DE CALCUL	COMMUNE	SYNDICATS de communes	INTER-COMMUNALITÉ	DÉPARTEMENT	RÉGION
VALEUR LOCATIVE BRUTE ①	11530		11530	11530	1153
VALEUR LOCATIVE MOYENNE	12980		12980	13160	1469
ABATTEMENTS ②					
• général à la base	F % 2130		F % 2130	05 % 650	05 % 73
• personnes à charge					
- par pers. rang 1 ou 2	15 %		15 %	10 %	20 %
pour personnes(s)					
- par pers. rang 3 ou +	25 %		25 %	15 %	25 %
pour personnes(s)					
• spécial à la base					15 %
BASE NETTE D'IMPOSITION	9400		9400	10880	1080
TAUX D'IMPOSITION 1996	21,74 %		0,189 %	5,87 %	1,
COTISATIONS ③	2044		18	639	14

- Frais de gestion de la fiscalité directe loc
- Prélèvement sur base d'imposition élevé

286797494377893

398002M 2180388163K

SOMME A

ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 1995 ET 1996

I	ANNÉE 1995	ANNÉE 1996	CE QUI REPRÉSENTE UNE VARIATION	
			EN VALEUR	EN POURCENTAGE
COMMUNE				
INTERCOMMUNALITÉ				
DÉPARTEMENT				
RÉGION				
DIVERS DONT PRÉLÈVEMENTS ÉTAT ④				
⑤ TOTAL DES COTISATIONS				
⑥ DÉGRÈVEMENTS OU PLAFONNEMENT PRIÉS EN CHARGE PAR L'ÉTAT				
⑦ C = (a) - (b)				
SOMME À PAYER *				

POUR VOUS
A PARTIR D
FAITES 36-
EN INDIQUA
REFERENCE
CI-DESSOUS
42 7636

42 051024
28 67 3.97

VOIR AU VERS

14/03



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'IMPOSITION

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune, le département
et divers organismes

2008

IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION

DÉPARTEMENT LOIRE	42
COMMUNE SAINT-ETIENNE	21
LIEU DE L'IMPOSITION	721

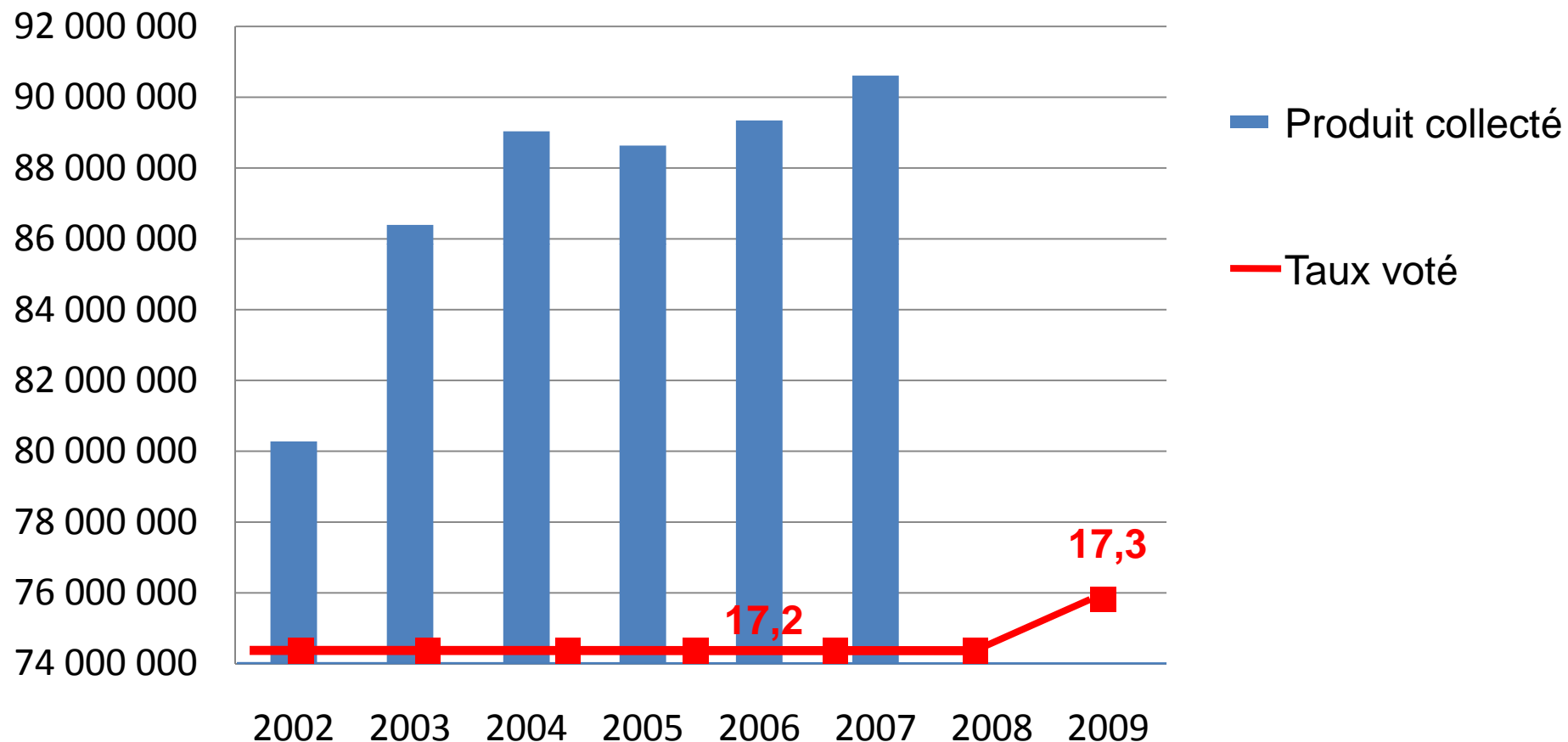
OCCUPANT(S)

Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR) ①	Parts-Année
286797		S		00 7

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
Valeur locative brute ①	3707			3707	3707	
Valeur locative moyenne	2589			2690	2690	
• général à la base	5 % 129			5 % 135	135	
② • personnes à charge						
- par personne rang 1 ou 2	10 %			10 %		
pour 2 personnes(s)	518			538	538	
- par personne rang 3 ou +	15 %			15 %		
pour personnes(s)						
• spécial à la base	%			%		
• spécial handicapé	%			%		
Base nette d'imposition ③	3060			3034	3034	
Taux d'imposition 2008	18,38 %			8,15 %	0,2 %	
Cotisations 2008 ④	556			247	6	81
Rappel taux d'imposition 2007	18,38 %			8,03 %	0,2 %	
Rappel cotisations 2007	556			240	3	
Variation en valeur ⑤	+8			+7	+3	
Variation en pourcentage	+1,44 %			+2,92 %	+100 %	
Abattements de référence 2003/2008 ⑥	Commune	Syndicat	Inter-communalité	Département	TSE	
• général à la base						
• personnes à charge (rang 1 ou 2)						
• personnes à charge (rang 3 ou +)						
• spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2007 ET 2008	ANNÉE 2007	ANNÉE 2008	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion ⑦	+ 3
(a) Cotisations	832	851	+19	+2,28 %	Prélèvement pour ⑧	
(b) Allègements				%	base élevée	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	832	851	+19	+2,28 %	Plafonnement ⑨	
				%	selon le revenu	
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01						
Taux global 2000	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	
25,68 %	1900344531W	MAISON		H	3707	
Cotisation-référence 2003 ⑩						Montant de votre impôt
						851

Taxe Professionnelle globale collectée au profit de Saint-Etienne Métropole



Le swap

(de l'anglais échanger (to swap), c'est un produit dérivé financier)

Il s'agit d'un échange de taux entre banques sans échange de capital

Bilan économique du swap sur les finances de la Ville de Saint-Etienne :

- **61 millions d'euros de frais financiers économisés dont :**
10 millions d'euros de gains de swaps entre 2001 et 2008



saint-étienne.2014

Mise sous tutelle

Qu'est-ce que c'est ?

Pourquoi c'est faux ?

La mise sous tutelle d'une ville peut être déclarée si les services de la préfecture constatent :

- Que le budget de la ville (en l'occurrence celui de 2009) n'est pas adopté avant le 31 mars 2009,
- Ou que ce budget 2009 n'est pas voté en équilibre réel,
- Ou que le compte administratif 2009 (donc arrêté en 2010) est en déficit de plus de 5% des recettes de fonctionnement,
- Ou qu'une dépense obligatoire (remboursement de la dette par exemple) n'est pas inscrite au budget.

La Ville de Saint-Etienne ne se trouve dans aucune de ces situations.



La Ville de Saint-Etienne ne risque pas de mise sous tutelle

Notre équipe a laissé la Ville de Saint-Etienne dans des conditions financières saines:

- Un autofinancement brut de 15 M€ qui permet de financer pratiquement 40% de nos investissements,
- Un budget équilibré (25,46 M€ de recettes pour 20,68 M€ de dépenses),
- Des dépenses s'investissement de 36,35 M€ possibles sans difficultés.

La Ville de Saint-Etienne se trouve aujourd'hui dans une situation financière bien meilleure que celle dans laquelle elle se trouvait au début des années 1990.



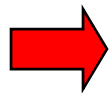


Pourquoi une augmentation des impôts ne se justifiait pas :

1 – la nouvelle municipalité bénéficie d'une marge de manœuvre confortable : 6 M€ sont à disposition dans les caisses de la Ville et 150 M€ dans celle de Saint-Etienne Métropole.

2 – la nouvelle municipalité pouvait même maintenir le taux des impôts tout en investissant . Il suffisait de poursuivre la gestion courageuse et active de l'équipe précédente.

3 – la Ville de Saint-Etienne a des capacités d'investissement de 38 M€ par an.



CETTE AUGMENTATION EST LE CHOIX ET LA RESPONSABILITE DE LA NOUVELLE MUNICIPALITE. ELLE ANEANTIT DES ANNEES D'EFFORTS AU PROFIT DES STEPHANOIS.



La stratégie sournoise de la nouvelle équipe municipale consiste à surfer sur la crise financière pour accentuer les peurs et donner le sentiment que la Ville est au bord du précipice. Cette attitude est scandaleuse et atterrante.

Au lieu d'essayer de rassurer les Stéphanois, d'instaurer un climat de confiance avec les investisseurs et les banques, l'équipe aux affaires depuis le 16 mars 2008, sème le doute et préfère dramatiser, créant ainsi un climat d'angoisse et d'inquiétude auprès des partenaires de la Ville de Saint-Etienne et de la population.



saint-étienne.2014

**CE QUE NOUS
AURIONS FAIT AU
BUDGET 2009**

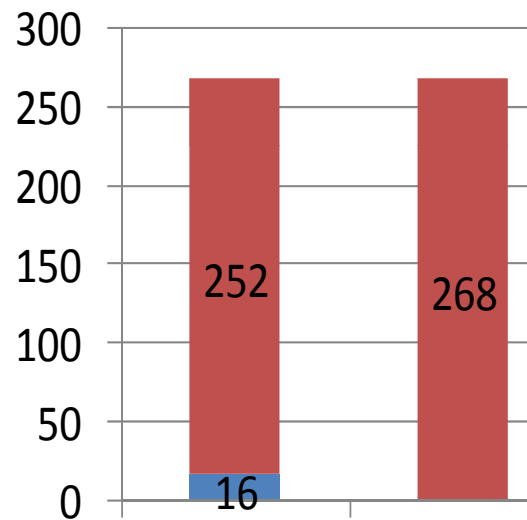
FONCTIONNEMENT

Municipalité
de gauche



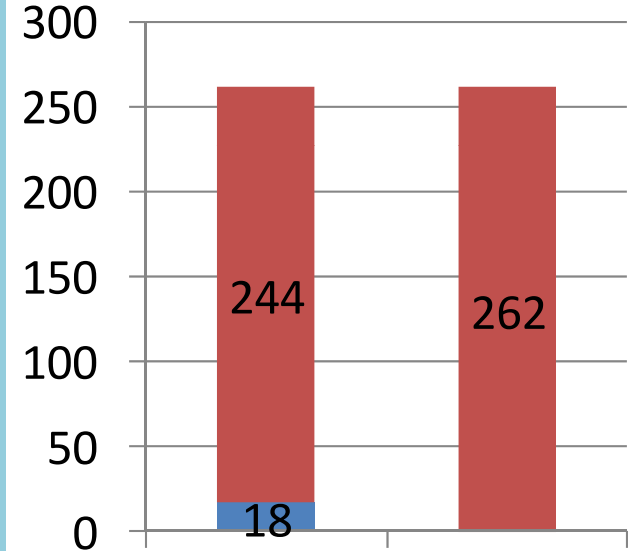
NOS DIFFERENCES

Dépenses Recettes



- 2 millions d'euros sur les frais généraux
- 2 millions d'euros sur les frais financiers
- 4 millions d'euros de réductions des frais de fonctionnement par un remplacement partiel des départs en retraite

Dépenses Recettes



**6 millions d'euros de différences entre les 2 budgets de fonctionnement :
PAS D'AUGMENTATION D'IMPOTS**

Autofinancement brut



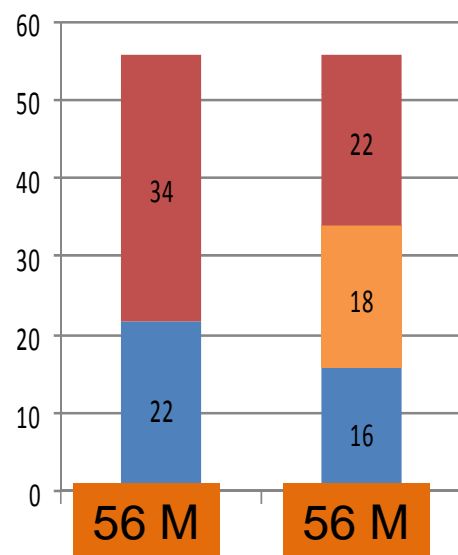
INVESTISSEMENT

Municipalité
de gauche

NOS DIFFERENCES



Dépenses Recettes

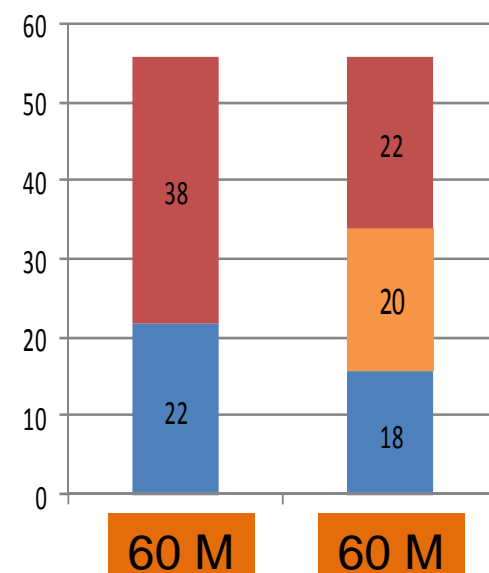


- Autofinancement brut + 2 millions d'euros

- 2 millions d'euros de partenariats publics et privés

20 Autres recettes et PPP

Dépenses Recettes



Légendes Dépenses

- Remboursement du capital d'emprunt
- Investissement

Légendes Recettes

- Autofinancement brut
- Emprunts contractés
- Autres recettes





CE QUE NOUS AURIONS FAIT

38 Millions d'euros d'investissement :

- 11 millions : poursuite rénovation urbaine ANRU, EPA,
- 23 millions : financement de ce que nous avons lancé et entretien du patrimoine communal
- 4 millions : nouveaux projets : Chateaucieux, entrée Monthieu, parking enterré Carnot avec découverte et mise en valeur du Furan, centre aqualudique, permis de conduire jeune, places Dorian et Hôtel de Ville, espaces publics et projets de cohésion sociale dans les quartiers.



CE QUI AURAIT ÉTÉ LANCE DES CETTE ANNEE 2009 PARCE QUE NOUS ETIONS PRETS

- l'îlot POSTE/WEISS en face de la gare de Châteaureux (projet Constructa)
- la nouvelle faculté de médecine sur le site du CHU
- la piscine (centre aqualudique) à la Marandinière
- une nouvelle patinoire
- la 3^{ème} ligne de tramway
- la relance commerciale sur les Ursules



CE QUE NOUS AURIONS INAUGURE EN 2009

- la mairie de proximité de la Métare
- la station d'épuration du Porchon
- le centre commercial de Montreynaud
- la Maison de l'emploi
- la Cité administrative
- la maison de retraite Balay
- la chaufferie bois de Montreynaud
- les réseaux d'assainissement
- la chaufferie bois de Chateaucieux
- la cité du design et l'école du Design et des Beaux Arts

APRES AVOIR INAUGURE EN 2008

- le Zénith
- la maison des associations du Soleil
- la nouvelle direction des sports
- l'esplanade du Crêt de Roc



saint-étienne.2014

L'ENERGIE

DE

NOTRE TERRITOIRE